

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Bienvenue dans les déchèteries de Saint-Étienne Métropole.
Ces dernières évoluent avec la mise en place d'un nouveau mode d'accès à partir du 1^{er} octobre 2024.

Vous devrez désormais présenter à votre arrivée un QR code à l'agent d'accueil de la déchèterie.

COMMENT OBTENIR MON QR CODE ?



Je me rends sur le site internet
decheteries.saint-etienne-metropole.fr



Je crée mon compte en renseignant :

- mon adresse mail et un mot de passe
- Je consulte ensuite mes mails pour connaître l'étape suivante !



Je fais ma demande d'inscription en transmettant :

- mes coordonnées
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers*

→ À l'issue de cette étape, je recevrai sous 3 jours ouvrés (pour les particuliers) un mail validant mon inscription. Je pourrai alors enregistrer mon véhicule.



J'enregistre mon véhicule en communiquant :

- la plaque d'immatriculation
- la catégorie du véhicule (champ J.1 de la carte grise) et le PTAC (champ F.2)
- la copie du certificat d'immatriculation (carte grise)



Je sauvegarde mon QR code sur mon smartphone ou l'imprime.



Je peux désormais accéder à ma déchèterie en présentant mon QR code à l'agent d'accueil.

(Mon QR code est valable uniquement si au moins un véhicule est enregistré sur mon compte).

ATTENTION :

Lors de la création de votre compte n'oubliez pas de **consulter votre boîte mail à chacune des étapes de votre inscription**. Cela vous permettra de finaliser votre création de compte et ensuite d'enregistrer votre véhicule, en sachant qu'il est possible d'enregistrer plusieurs véhicules sur votre compte.



PENSEZ À PRÉSENTER
VOTRE **QR CODE** POUR
VOTRE PROCHAIN PASSAGE
EN **DÉCHÈTERIE !**



ASTUCES

Pour conserver mon QR code, je peux :

- l'imprimer et le laisser dans mon véhicule,
- en faire une capture d'écran et l'enregistrer dans les photos de mon smartphone.

*Pour les autres utilisateurs, d'autres justificatifs seront demandés.